



Qu'y a-t-il dans ce numéro?

NOUVEAUTÉ INSTITUTIONNELLES

- ◆ Emplacement du Secrétariat
- ◆ Membre du Réseau-DESC – Mettez à jour de votre profil!

JUSTICE ET DESC

- ◆ Campagne pour la ratification et la mise en œuvre du protocole optionnel au PIDESC :
Justice MAINTENANT! Ratifiez pour protéger tous les Droits de l'Homme
 - Prochainement, élections du Comité sur les DESC – Participez!
 - Contribuez au processus d'adoption des règles de procédure du protocole facultatif sur les DESC
 - Cérémonie de signature : activités de plaidoyer au sien de la mission des NU et des ministres des affaires étrangères pour la signature et la ratification du Protocole facultatif au PIDESC
 - Réunions de stratégie organisée par les ONGs de la coalition pour le protocole facultatif au PIDESC
- ◆ Projet de contentieux stratégique des DESC
- ◆ Justice-DESC: Mise à jour de la jurisprudence mensuelle
- ◆ Mise à jour de la base de donnée jurisprudentielle

FEMMES ET DESC

- ◆ Activité de plaidoyer au sein des organes des NU – CEDAW et CESC
- ◆ Jour de la base de donnée jurisprudentielle

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

- ◆ Consultations des NU sur Entreprises et droits de l'homme
- ◆ Projet de documentation: Entreprises et droits de l'homme
- ◆ Séminaire international: Entreprises et droits de l'homme, contentieux depuis la perspective des victimes, Colombie

COMMERCE, INVESTISSEMENTS, FINANCES ET DROITS DE L'HOMME

- ◆ D'une perspective droits de l'homme en réponse à la crise financière et la récession économique
- ◆ Rapprocher le commerce, les investissements et la finance et les droits de l'homme: un projet pilote dans le secteur agricole
- ◆ Consortium sur les obligations extraterritoriales Extraterritorial Obligations (OET) des Etats

MOUVEMENTS SOCIAUX ET ORGANISATIONS DE BASE

- ◆ Troisième visite solidaire et atelier d'apprentissage mutuel des droits de l'homme
- ◆ Projet de documentaire audiovisuel

ANALYSES BUDGÉTAIRES ET DESC

- ◆ Programme de formation latino-américain sur le budget et les droits économiques et sociaux, Août 2009

APPELS D' ACTIONS URGENTES

- ◆ Action urgente pour libérer les défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo

NOUVEAUTÉ INSTITUTIONNELLES

◆ Emplacement du Secrétariat

Au cours de la réunion internationale de stratégie, tenue à Nairobi, Kenya en décembre 2009, l'Assemblée générale du réseau-DESC a décidé de «... confier au Conseil et au Secrétariat le mandat d'engager un processus pour explorer les sites alternatifs pour le secrétariat du Réseau-DESC, et à prendre toute décision nécessaire et opportune pour assurer le bon fonctionnement du Secrétariat, y compris sa relocalisation». Il a

également été demandé au Conseil de direction de «travailler avec le Secrétariat pour faire avancer ce processus avec toute la célérité voulue» et de «garder les membres informés des décisions clés». Compte tenu de cette résolution, le Secrétariat a commencé à réaliser les recherches jugées nécessaires à ce processus. Le Secrétariat a achevé la recherche sur les avantages économiques de déplacement de l'emplacement du Secrétariat dans un pays du Sud. L'avantage économique et les possibilités d'accroître la capacité de travail du Réseau avait été initialement identifié comme étant de puissants motifs pour la relocalisation du secrétariat. Par conséquent l'analyse de l'avantage économique de la délocalisation a été un élément essentiel pour avancer dans la processus. Les résultats de cette recherche démontrent que le déplacement du secrétariat au Sud pourrait entraîner une réduction des dépenses opérationnelles d'environ 31% à 62% des coûts d'exploitation actuel. En conséquence, la recherche montre que, si le financement est maintenu au même niveau, la délocalisation ouvre une réelle possibilité d'augmenter la capacité de travail du Réseau-DESC. Le Conseil de direction et le Secrétariat sont en train d'évaluer ces résultats et de discuter sur les prochaines étapes à définir.

◆ Membre du Réseau-DESC - Mettez à jour de votre profil!

Réseau-DESC demande à tous ses membres de bien vouloir visiter leur profil de membre sur la page web pour le mettre à jour avec de nouvelles coordonnées, photos ou logos, projets, que vous désirez ajouter. Pour ce faire, vous pouvez écrire à Liz Ligon à l'adresse suivante: info@escr-net.org. Pour voir votre profil de membre du Réseau-DESC, cliquez [ici](#).

Tous les membres du Réseau-DESC doivent inclure le logo du réseau sur le site web de leur organisation. Si vous n'avez reçu la récente communication avec le logo en pièce jointe, vous pouvez contacter Liz Ligon à l'adresse suivante info@escr-net.org.

JUSTICE ET DESC

◆ Campagne pour la ratification et la mise en œuvre du protocole facultatif au PIDESC - Justice MAINTENANT! Ratifiez pour protéger tous les Droits de l'Homme



o Prochainement, élections du Comité sur les DESC – Participez!

La Coalition internationale des ONG pour un Protocole facultatif * (Coalition des ONGs) a publié un appel adressé à la société civile pour attirer son attention sur les prochaines élections du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Comité DESC). La Coalition des ONGs prie instamment à la société civile à s'engager pour s'assurer de l'élection de membres indépendants ayant une solide expertise DESC. Le mandat de 9 des 18 membres du Comité DESC expirera le 31 Décembre 2010. En 2009 Octobre, les États parties au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) ont été invités à désigner de nouveaux candidats pour le Comité DESC. La date limite des candidatures est le 26 Janvier 2010. Les élections auront lieu en avril 2010. Les membres élus auront un impact sur la qualité et l'efficacité de cet organe. Avec le Protocole facultatif au PIDESC (OP-PIDESC) maintenant en place, le potentiel et la capacité du Comité DESC devient encore plus importante. La Coalition des ONGs estime qu'il est essentiel de cibler les efforts, tant au niveau national et international pour surmonter les insuffisances d'un processus électoral qui, dans bien des cas, est opaque, et les candidats qui, trop souvent, occupent des postes de direction dans leurs gouvernements et n'ont pas nécessairement d'expérience des DESC.

Pour obtenir plus d'information sur les élections, et comment participer, vous pouvez visiter le site web à l'adresse suivante: http://www.escrnet.org/actions/actions_show.htm?doc_id=1067615

La liste des candidats nommés sera publiée à l'adresse suivante: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cescr/elections2010.htm>

* 2008 Décembre, Depuis le Réseau-DESC coordonne le travail de la Coalition des ONG pour un Protocole facultatif au PIDESC. La Coalition est formée par plus de 200 organisations et individus qui travaillent dans le monde entier pour plus de justice sociale. Le Comité directeur de la Coalition est formé par Amnesty International; Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE), Switzerland; Community Law Centre, South Africa; International Network for Economic, Social and Cultural Rights (ESCR-Net), USA; Food First Information and Action Network (FIAN), International Secretariat, Germany; La Commission internationale de juristes (CIJ) la Suisse, la Fédération internationale pour les droits de l'homme (FIDH), France; International Women's Rights Action Watch Asia-Pacific (IWRAP Asie-Pacifique), Malaisie; Plate-forme interaméricaine des droits de l'homme, la démocratie et le développement (PIDHDD) Paraguay; droits Centre d'action sociale, (SRAC), Canada.

Participez!

Merci de nous informer si vous avez pu participer à cette action, et quelles ont été les réponses de votre gouvernement, vos raisons pour participer dans ce processus électoral, les informations sur les activités actuelles pour cibler les parlementaires ou les médias, et les informations sur les personnes nommées par votre gouvernement. Vous pouvez écrire à Suad Elías à l'adresse suivante: OP-Coalition@escr-net.org +1 (212) 681 1236 Ext 26.

o **Contribuez au processus d'adoption des règles de procédure du protocole facultatif sur les DESC**

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Comité DESC) est en train d'adopter les règles de procédure pour l'OP-PIDESC. Un certain nombre de questions clés seront abordées par ces règles concernant l'efficacité et la compétence du Comité des droits économiques pour les communications en vertu du Protocole facultatif au PIDESC.

Le Comité DESC a commencé les discussions sur les Règles de procédure, dans une réunion tenue en Octobre 2009, avant sa 43e session, et continuera dans sa 44e session, en Mai 2010. Reconnaisant l'importance de considérer les opinions d'un large éventail d'ONGs impliquées dans la promotion du Protocole facultatif au PIDESC, les membres du Comité directeur de la Coalition des ONGs a préparé un document de fond sur l'évolution du droit international pour appuyer l'adoption de règles qui permettent une meilleure interprétation des questions de fond et de procédure, telles que des mesures provisoires, les règlements amiables, justifications, les amicus curiae et locus standi. Le document, intitulé "Considérations de la Coalition internationale des ONGs pour un Protocole facultatif au PIDESC relatives au Protocole facultatif au PIDESC et son règlement de procédure", a été distribué parmi les membres de la Coalition des ONG et les groupes et révisé par Bruce Porter et Donna Sullivan, deux experts sur les DESC et le droit international.

Le document a ensuite été discuté lors d'une réunion tenue le 24 Septembre 2009 avec les experts sur le contentieux des DESC au niveau national et international. Le document a été présenté au Comité pour examen. Bruce Porter, en représentation du Comité directeur de la Coalition, a rencontré les membres du Comité DESC pour partager et promouvoir la position de la Coalition en ce qui concerne les règles de procédure et d'interprétation du protocole facultatif au PIDESC. Le document a reçu des commentaires très positifs et la Coalition se réjouit de continuer à contribuer au processus d'adoption des règles. La Coalition tient à remercier tous les organismes et particuliers qui ont consacré leur temps et leur expérience pour contribuer à ce processus et à la Fondation Ford qui a généreusement financé ce processus et soutenu les réunions stratégiques décrits ci-dessous. La Coalition remercie également le Comité des droits économiques et le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme (HCDH) pour permettre à la Coalition des ONGs de présenter ses réflexions sur ce thème. Pour accéder au document et en savoir plus sur ceux qui ont contribué, vous pouvez cliquer [ici](#). Pour un résumé du document en espagnol cliquez [ici](#).

o **Cérémonie de signature : activités de plaidoyer au sien de la mission des NU et des ministres des affaires étrangères pour la signature et la ratification du Protocole facultatif au PIDESC**

La Coalition des ONG s'est engagée activement auprès des ministères des affaires étrangères et des missions des Nations Unies à New York, en encourageant les États parties au PIDESC à signer et à ratifier le Protocole facultatif au PIDESC. L'objectif étant d'assurer un nombre important de signatures à la cérémonie de signature des Nations Unies du Protocole facultatif au PIDESC le 24 Septembre. Allant au-delà de nos attentes, 30 pays ont signé le Protocole facultatif à ce jour. La pétition en ligne lancée par la Coalition des ONGs s'est avéré être une action de plaidoyer clé. La pétition a reçu le soutien de plus de 30,000 personnes de partout dans le monde et a servi comme outil clé pour encourager les États parties à signer le Protocole facultatif au PIDESC et de sensibilisation autour de l'OP-PIDESC. Pour voir la liste de ceux qui ont signé le Protocole facultatif au PIDESC, cliquez [ici](#).

Un certain nombre de représentants de la Coalition des ONGs ont assisté à la Cérémonie de signature du Protocole facultatif au PIDESC de l'ONU, et un représentant a été invité comme orateur à cette cérémonie officielle. Muthoni Wanyeki, actuel directeur de la Commission pour les droits de l'homme au Kenya, s'est prononcé au nom de la Coalition, en précisant l'importance du Protocole facultatif au PIDESC pour des millions de victimes de violations des DESC dans le monde entier et a appelé à une ratification universelle. Navanethem Pillay, Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré: "Le protocole facultatif comble une lacune historique dans la protection des droits de l'homme. Il réaffirme l'égalité importance des droits économiques, sociaux et culturels et des droits civils et politiques "

Pour lire le discours du Haut Commissaire en entier, vous pouvez visiter le site web à l'adresse suivante: http://www.escr-net.org/actions_more/actions_more_show.htm?doc_id=1067594&parent_id=940624.

o **Réunions de stratégie organisée par les ONGs de la coalition pour le protocole facultatif au PIDESC**

La Coalition des ONGs a organisé une réunion de 3 jours (du 23 au 25 Septembre 2009), à la veille de la cérémonie de signature des du

protocole facultative au PIDESC, pour discuter de trois thèmes essentiels de la campagne pour le protocole facultatif. La première journée a été consacrée à l'élaboration de stratégies sur des éléments de campagne du OP-PIDESC; le deuxième jour a été utilisé pour obtenir les informations de fond sur les règles de procédure. Le dernier jour a permis une réunion du Comité directeur de la Coalition des ONGs pour décider des prochaines étapes de la campagne. Les réunions ont été extrêmement riches en permettant à environ 30 participants venus de régions différentes de se rencontrer et de partager leur points de vue et le débat sur la campagne et l'élaboration des règles de procédure.

La Coalition a également co-organisé une table ronde avec le Centre pour les droits de l'homme et la justice mondiale à NYU Law School, intitulé «Application des droits économiques, sociaux et culturels: L'espoir et le défi du Protocole facultatif», le 23 Septembre, 2009. Les panélistes de l'événement étaient Phillip Alston, professeur à NYU Law et le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires; Catarina de Albuquerque, Expert indépendant sur le droit à l'eau et président du Groupe de travail sur le Protocole facultatif au PIDESC et Bruce Porter de Social Rights Advocacy Centre et représentant du Comité de pilotage de la Coalition des ONG.

Participez!

Si vous voulez soutenir la campagne pour le protocole facultatif au PIDESC, ou si vous avez des informations sur la ratification par votre gouvernement, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante op-coalition@escr-net.org ou nous appeler au +1 (212) 681 1236 Ext 26.

◆ **Projet de contentieux stratégique des DESC**

Le contentieux stratégique des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) a été identifié, à Nairobi, comme un thème clé pour la justiciabilité des DESC. Depuis lors, le Réseau-DESC a élaboré un projet pour aborder différents aspects du contentieux stratégique des DESC. Aussi, la Fondation Ford a généreusement accepté de financer les activités décrites ci-dessous.

1) **Le soutien du contentieux stratégique au protocole facultatif au PIDESC**

La réunion de stratégie a mis en évidence qu'avec l'adoption récente du Protocole facultatif, il faudrait soutenir les contentieux nationaux qui pourraient être portés devant le Comité DESC, afin d'utiliser ce nouveau mécanisme pour des cas emblématiques. Ceci est d'autant plus important qu'il faut porter une attention particulière au délai de dépôt de plainte une fois que la violation s'est produite. L'objectif de ce projet est de renforcer les efforts de collaboration et de stratégies communes dans l'utilisation de l'OP-PIDESC, soutenir les organisations dans les pays qui ont ratifié le Protocole facultatif au PIDESC à prendre des cas et de fournir une assistance et de promouvoir la collaboration dans l'élaboration de stratégies et d'arguments. Aussi, on distingue deux éléments importants pour concrétiser cet objectif: l'élaboration d'un document de réflexion sur la création d'un programme de contentieux stratégique et d'un guide pour soutenir le développement des cas emblématiques qui peuvent être présentés ainsi que d'un atelier en août 2010, sur le contentieux stratégique en vertu de le Protocole facultatif au PIDESC. En plus du Réseau-DESC et de la Coalition des ONGs pour un Protocole facultatif au PIDESC, le Social Rights Advocacy Centre (Canada) et le Centre norvégien des droits de l'homme (Norvège) seront d'autres collaborateurs essentiels de ce projet.

Il est important de noter qu'il s'agit d'un projet en développement et que nous comptons sur l'année prochaine pour réfléchir en profondeur et consulter les membres, la manière dont ce projet doit être mis en place et les fonds nécessaires pour établir un programme permanent dans les années à venir.

2) **Exécution des jugements sur les droits économiques, sociaux et culturels**

Les discussions à Nairobi ont révélé l'échec des autorités dans la mise en œuvre rapide de certains jugements portant sur les DESC. Ainsi, certaines affaires très médiatisées bénéficient d'une très mauvaise mise en œuvre des jugements alors que dans la majorité des pays, la non-exécution de tout jugement relatif aux droits de l'homme est endémique. Les affaires relatives à des obligations positives ont été particulièrement évoquées bien que les affaires portant sur des obligations négatives de l'Etat subissent parfois le même sort - un problème partagé avec la mise en œuvre de certaines décisions dans le domaine des droits civils et politiques. Pour améliorer l'exécution des jugements, le Réseau-DESC en collaboration avec des organisations membres - Dejusticia (Colombie) et le Centre norvégien des droits de l'Homme (Norvège) - organisera un atelier international en Mai 2010, avec des experts de contentieux national et international, les groupes de mouvements sociaux et des juges de haut niveau pour réfléchir sur les obstacles qui entravent la mise en œuvre des décisions, les facteurs qui la favorise, les leçons des différentes juridictions. Cette réunion permettrait aussi de développer une campagne et des stratégies visant à améliorer la responsabilité de l'exécution des décisions, au niveau national. Des experts en contentieux seront invités à rédiger des documents qui éclaireront les débats de l'atelier et qui à leur tour, formeront la base d'une publication en espagnol et en anglais. Au cours de cette réunion, les participants devront également décider d'une action importante à mettre en œuvre pour le suivi des objectifs du projet.

3) **Soutenir les Amicus Curiae**

Il est également nécessaire de renforcer les capacités et faciliter le soutien réciproque entre les groupes pour le contentieux DESC. Lors de la Réunion de stratégie internationale, l'élaboration d'amicus curiae a été soulignée comme un outil important pour atteindre cet objectif. L'Amicus curiae s'avère un outil utile de sensibilisation et d'éducation dans les processus nationaux et internationaux de décision et permet de renforcer la solidarité et les connaissances entre les organisations et les avocat. C'est aussi une stratégie particulièrement importante dans les

juridictions où les juges sont réticents à intervenir dans ces types de demandes. Le Réseau-DESC va créer un forum virtuel pour les demandes de soutien d'amicus curiae, de développer un pool d'experts prêts à faciliter la présentation d'amicus, et un processus pour répondre aux questions particulières ainsi que de coordonner la contribution d'experts dans des cas individuels. Ce forum et le processus d'échange sont actuellement en développement. Des informations complémentaires seront mis à la disposition de prochainement.

Participez!

Si vous voulez en savoir plus sur ces projets, si vous voulez participer ou bien si vous voulez recevoir de l'aide pour l'élaboration d'un amicus curiae, vous pouvez contacter Rebecca Brown à l'adresse suivante rbrown@escr-net.org.

◆ Justice- DESC: Mise à jour mensuelle de la jurisprudence

Justice-DESC est une mise à jour mensuelle en anglais, français et espagnol des affaires portant sur les DESC qui ont été ajoutées à la base de données. À l'heure actuelle, le Réseau-DESC a élaboré cinq numéros qui peuvent être consultés en cliquant [ici](#). Les derniers cas concernent la [Décision T-760](#) de la Cour constitutionnelle de Colombie sur le droit à la santé (Juillet 2008), [Naz Foundation v New Delhi](#) de la Haute Cour de New Delhi sur la non discrimination basées sur la sexualité et le SIDA/HIV (juillet 2009), [Doe v Unocal](#) de Ninth Circuit Court de la Cour d'Appel des U.S.A sur la responsabilité des entreprises dans les violations des droits de l'homme (septembre 2002) et [Reyes Aguilera, Daniela v. Argentina](#), Cour Suprême d'Argentine (4 novembre 2007), une décision par la Cour Suprême d'Argentine sur la portée de la droite à la sécurité sociale aux personnes immigrés avec une incapacité.

Nous espérons que Justice-DESC aidera les activistes et les avocats à être au courant des développements importants en matière de DESC, et permettra l'échange de stratégies à travers les régions et les juridictions, autrement limité par l'utilisation de langues différentes et la distance. Justice-DESC encourage également la discussion sur les défis cruciaux pour le soutien des DESC et encourage l'utilisation de stratégies et d'approches basées sur les droits de l'homme comme un outil efficace pour réclamer le respect des droits économiques, sociaux et culturels.

Justice –DESC (mise à jour mensuelle et base de donnée sur la jurisprudence portant sur les droits économiques, sociaux et culturels) est créé avec la coopération des organisations suivantes:

[Centro de Estudios Legales y Sociales \(CELS\)](#), Argentina
[Centre on Housing Rights and Evictions \(COHRE\)](#), USA
[DeJusticia](#), Colombia
[Human Rights Centre at Queens University Belfast](#), Northern Ireland
[Norwegian Centre for Human Rights, University of Oslo](#), Norway
[Social Rights Advocacy Centre \(SRAC\)](#), Canada

Participez!

Nous vous invitons à nous envoyer les jurisprudences et les développements intéressants concernant les DESC à l'adresse suivante rbrown@escr-net.org. Pour partager des informations ou des stratégies avec les autres défenseurs des DESC, vous pouvez rejoindre le [groupe de discussion sur la justiciabilité des DESC \(en anglais\)](#).

◆ Mise à jour de la base de données de jurisprudence

La base de donnée des décisions du Réseau-DESC est mis à jour régulièrement et sert de ressource indispensable des décisions et autres documents portant sur les droits économiques, sociaux et culturels. La base de donnée du Réseau-DESC est un projet développé sous l'égide des organisations ci-dessus et en collaboration avec de nombreux autres groupes et individus qui œuvrent à l'avancement des droits économique, sociaux et culturels à travers le monde. Elle met à disposition d'un large public de militants et défenseurs des droits économiques, sociaux et culturels, un certain nombre de plaidoiries, mémoires, commentaires de décisions, peu importe le pays, la langue et les traditions juridiques.

Vous trouverez ci-dessous un exemple des case ajoutés récemment, ou mis à jour (n'inclus pas les cas cités précédemment):

[K.H. v. Slovakia](#), Cour européenne des droits de l'homme, Avril 2009
[A.S. v. Hungary](#), Comité CEDAW, Août 2006
[Equal Opportunities Commission v. Director of Education](#), Haute Cour de Hong Kong, Juin 2001

Participez!

Envoyez nous les affaires intéressantes et les développement récents concernant les décisions sur les DESC en écrivant à Rebecca Brown à l'adresse suivante: rbrown@escr-net.org. Pour partager vos informations ou vos stratégies concernant le contentieux des DESC, vous pouvez vous inscrire à notre [groupe de discussion sur la justiciabilité des DESC \(en anglais\)](#).

FEMMES ET DESC



CEDAW+30:

Faites le lien! Les DESC font partie des droits humains des femmes

◆ **Activité de plaidoyer au sein des organes des NU - CEDAW et CESCR**

Le groupe Femmes et DESC a développé deux projets pour tenter de combler le fossé en matière d'activité de plaidoyer sur les DESC des femmes. Ainsi ce groupe a demandé aux organes des NU d'envisager de manière plus inclusive les questions relatives aux droits humains des femmes et en soulignant l'importance d'assurer les DESC des femmes comme une stratégie essentielle pour atteindre l'égalité entre les sexes. Nous avons identifié une approche de sensibilisation à deux volets: (1) l'élaboration de matériel pour une prise de conscience et la connaissance des DESC des femmes, et (2) l'engagement direct des deux comités CEDAW et DESC, en utilisant les ressources matérielles décrites ci-dessous, et de plaider pour une intégration plus directe des DESC des femmes dans leurs sessions de rapports sur les États et dans les communications individuelles ».

• **Matériel de ressource**

Nous sommes dans le processus de création de lignes directrices pour les rapports parallèles (shadow reports), en liaison avec IWRAW Asie-Pacifique sur les DESC des femmes pour les deux comités, ainsi que d'un guide plus général qui se penche sur la valeur ajoutée d'engager les deux comités sur les questions de DESC des femmes, tant par le biais shadow reports, qu'à travers la procédure des communications des deux Protocoles facultatifs. Le guide se propose de commencer sur l'articulation des droits des femmes et des DESC abordant une perspective d'interdépendance, interconnexion et indivisibilité et offre des possibilités pour le plaidoyer à l'aide de ce cadre.

• **L'engagement des Comités**

Conjointement avec le programme Femmes de l'ONG COHRE et la branche Asie-Pacifique de IWRAW, nous prévoyons une session d'information thématique avec le Comité CEDAW sur les DESC des femmes à la 45^e session le 25 Janvier 2010 à Genève. L'objectif de la session sera de permettre une meilleure compréhension de la façon dont le manque de mise en œuvre des DESC a un impact spécifique et disproportionné sur les femmes. La session comprendra un aperçu de la façon dont le Comité CEDAW a, jusqu'à présent, traité ces questions et comment ces questions sont abordés dans les pays des différents conférenciers: Panama, l'Égypte et les Pays-Bas. Nous soutenons également l'élaboration de shadow reports qui mettent en lumière les questions DESC des femmes. Pour aider à accroître la compréhension des questions de DESC au sein du comité CEDAW et de mieux participer à la session nous développons une fiche d'information sur les DESC des femmes pour la défense de leurs intérêts et à des fins éducatives. Nous espérons que cette session de Janvier sera la première étape d'une stratégie à plus long terme, engagement pour influencer les organes conventionnels des Nations Unies à développer une appréhension plus profonde des DESC femmes afin d'assurer des décisions positives qui soutiennent l'application des DESC des femmes au niveau national.

! Participez!

Si votre organisation est intéressée par ce projet ou souhaite partager ses informations concernant les Comité CEDAW et DESC, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: rbrown@escr-net.org. Pour partager vos informations ou stratégies avec d'autres activistes des DESC des femmes, vous pouvez vous inscrire à la [Groupe de Discussion sur les Femmes et les DESC \(en anglais\)](#).

◆ **La base de donnée jurisprudentielle**

Les discussions à Nairobi ont montré que la base de donnée des décisions représentait un outil essentiel également pour le groupe sur les femmes et les DESC. Nous avons cherché des cas importants et innovant sur les femmes et les DESC pour notre base de données et avons ajouté récemment [KH v. Slovakia](#) (Juillet 2009) de la Cour européenne des droits de l'homme et [A.S. v. Hungary](#) (Août 2006) du comité CEDAW. Nous nous engageons à continuer à ajouter de nouvelles décisions sur les DESC des femmes.

Participez!

Si votre organisation a la capacité de soutenir plus activement le développement de la base de donnée de décision concernant les femmes et les DESC, vous pouvez écrire à Rebecca Brown à l'adresse suivante rbrown@escr-net.org. Pour partager vos informations ou stratégies sur les

DESC des femmes, vous pouvez vous inscrire à la [Groupe de Discussion sur les Femmes et les DESC \(en anglais\)](#).

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

◆ Consultations des NU sur Entreprises et droits de l'homme

Dans son activité de plaidoyer permanente sur la responsabilité des entreprises, le Groupe de travail sur la responsabilité des entreprises (GT) continue à s'engager auprès de l'ONU, en particulier dans le mandat du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) sur les entreprises et les droits de l'homme. Plus récemment, la Commission internationale de juristes et Friedrich-Ebert-Stiftung ainsi que le Secrétariat du Réseau-DESC a organisé un Forum de la société civile sur les entreprises et les droits de l'homme, le 4 Octobre 2009 pour coordonner et élaborer des stratégies à l'approche de la consultation mondiale des Nations Unies à Genève sur la mise en oeuvre du projet: «protéger, de respecter, réparer» développé par le RSSG. Dans le cadre des préparatifs de cette consultation, le Groupe de travail a élaboré la première partie du [Guide pour les activités de plaidoyer sur entreprises et droits de l'homme à l'ONU](#) pour permettre aux groupes de la société civile du monde entier de prendre une part plus active dans les débats survenus à l'ONU sur la responsabilité des entreprises dans les violations des droits de l'homme. Le GT a plus tard présenté une [demande au HCDH](#) sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment en assurant la participation des groupes concernés à la mise en oeuvre de «protéger, de respecter, réparer», le renforcement du devoir de l'Etat de protéger par la coopération internationale, soulignant les obligations des États au sein des institutions financières internationales, et à reconnaître les fondements juridiques de la responsabilité de respecter, clarifier la portée du droit de l'homme d'accéder à un recours effectif, et réaffirmant la nécessité exceptionnelle pour un mécanisme de protection globale.

◆ Projet de documentation: Entreprises et droits de l'homme

Le Groupe de travail et le Centre for Human Rights and Global Justice (CHRGJ) à New York University School of Law ont fait des progrès techniques et de fonds considérables dans le développement du Business and Human Rights Documentation (B-DRH) Project. (projet de documentation Entreprises et droits de l'homme). Le B-DHR a pour objectif de fournir aux groupes de base, ONG, décideurs, experts, avocats, universitaires et au grand public un vaste et référentiel de ressources et d'informations crédibles rédigées par les ONGs des droits de l'homme et autres organisations qui utilisent un cadre de droits de l'homme pour documenter les impacts des entreprises sur les droits de l'homme partout dans le monde. Nous avons conçu l'apparence et la convivialité du site, et développé l'architecture selon l'information recherchée. B-DRH sera composé de trois parties principales, une base de données compilant et analysant la documentation existante sur les droits de l'homme, une section "In Focus" mettant en évidence des situations particulières de violence et une section "Working Papers" qui soutient la recherche sur la responsabilité des entreprises et les droits de l'homme. Après avoir intégré quelques améliorations, nous prévoyons de le lancer à la mi-2010.

Participez!

Nous sollicitons maintenant des rapports sur les droits de l'Homme faits par des organisations qui réalisent des recherches directes sur les violations des droits de l'Homme liées aux entreprises. Pour voir les critères clés de sélection, cliquez [ici](#). Envoyez votre (vos) rapport(s) ou toute autre information liée à bhrdatabase@gmail.com, ou par courrier à l'adresse: Business and Human Rights Documentation (B-HRD) Project, c/o ESCR-Net, 211 East 43rd Street, #906, New York, NY 10017, USA

◆ Séminaire international: Entreprises et droits de l'homme, contentieux depuis la perspective des victimes, Colombie

Plusieurs membres du Réseau-DESC ainsi que le Secrétariat, ont participé au Séminaire International sur les Sociétés transnationales et les droits humains: Contentieux depuis la perspective des victimes organisé par le Colectivo de Abogados 11-13 Novembre 2009 à Suesca, Colombie. L'événement a servi à renforcer la compréhension mutuelle entre les ONGs participantes, collectifs d'avocats et les communautés touchées à travers les Amériques et en Europe, de réfléchir sur le cadre international des droits de l'homme et du contexte politique régissant les sociétés et de proposer des alternatives pour renforcer la responsabilisation des acteurs commerciaux. Le séminaire a permis aux participants de comprendre les expériences et opinions des communautés touchées et des obstacles rencontrés dans la recherche de la vérité, la justice et les réparations aux niveaux national, régional et international. Enfin, le séminaire a été l'occasion pour développer et renforcer des espaces de collaboration et d'action collective entre les communautés touchées et des avocats en Amérique latine, des États-Unis et l'Union européenne.

Pour partager vos informations ou stratégies avec d'autres défenseurs de la responsabilité des entreprises, vous pouvez vous inscrire au [Groupe](#)

[de discussion sur la responsabilité des entreprises.](#)

COMMERCE, INVESTISSEMENT, FINANCES ET DROIT DE L'HOMME

◆ D'une perspective droits de l'homme en réponse à la crise financière et la récession économique

En réponse aux demandes formulées par les membres du Réseau-DESC lors de notre Assemblée générale à Nairobi et par la suite, le Secrétariat -conjointement avec un groupe actif de membres - a lancé une nouvelle campagne pour défendre les droits de l'homme en réponse à la crise financière et la récession économique. Cette campagne propose de placer les droits de l'homme au centre de l'agenda, que les personnes, et l'environnement soient acteurs fondamentaux des politiques publiques et non pas les banques ou les entreprises.

À la douzième session du Conseil des droits de l'homme (HRC), le Réseau-DESC a co-organisé l'événement [Faire face à la crise économique mondiale : quelle pertinence pour les droits de l'homme?](#) en collaboration avec le Centre pour les droits économiques et sociaux (CESR) et le Center of Concern (CoC) afin de renforcer davantage la sensibilisation et les liens d'organisation autour de la crise économique. L'objectif de la manifestation était de réfléchir sur la crise économique et financière mondiale à partir d'une perspective des droits de l'homme, et d'examiner la mesure dans laquelle les engagements de cette approche effectuée à la session spéciale du Conseil des droits humains en Février 2009 et à la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies en Juin 2009 ont été traduits en politiques concrètes et pratiques et a débouché sur des actions. L'événement a contribué à susciter un débat avec des propositions concrètes sur la façon dont les droits de l'homme peuvent contribuer à définir des mesures de politique nationale et globale à la crise, et comment le Conseil des droits humains, ses procédures spéciales, et non-gouvernementales de défense des droits, ainsi que les États individuellement, peuvent jouer un rôle.

Plusieurs membres du Réseau-DESC et les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur l'alimentation, Olivier De Schutter et sur l'extrême pauvreté, Magdalena Sepúlveda, ont également participé. Le groupe a fait des propositions concrètes d'analyse et d'action au CDH, dont plusieurs ont été repris dans la [résolution final du CDH](#). Elles prévoyaient la création d'une table ronde au cours de la réunion de haut niveau de sa treizième session, en Mars 2010 pour examiner et évaluer l'impact des crises financières et économiques à la réalisation de tous les droits de l'homme dans le monde. Une demande a également été faite au Haut-Commissariat de procéder à une large consultation et d'élaborer un rapport sur l'impact des crises dans la réalisation de tous les droits de l'homme et sur les éventuelles actions nécessaires pour y remédier.

Enfin, au cours de cette période, le Réseau-DESC a collaboré avec le [Center for Women's Global Leadership](#) pour commencer à développer un module de formation sur les politiques macroéconomiques et les droits de l'homme, travaillant avec nos alliés aux Etats-Unis et le Mexique. En fonction du financement, l'objectif serait d'étendre ces ateliers et d'inclure des membres et une formation au niveau régional ou national dans les autres continents.

Participez!

Pour obtenir plus d'information sur notre travail ou participer de ces activités sur la crise financière et économique, vous pouvez écrire à Niko Lusiani à l'adresse suivante nlusiani@escr-net.org.

◆ Rapprocher le commerce, les investissements et la finance et les droits de l'homme: un projet pilote dans le secteur agricole

Le Center of Concern et le Réseau-DESC – conjointement avec 14 key human rights et les organisations de commerce – sont le fer de lance d'un projet pilote sur le commerce, la finance, l'investissement et les droits de l'homme. L'objectif du projet est d'accroître l'impact de la défense des droits de l'homme sur l'élaboration des politiques sur le commerce, l'investissement et la finance, avec un accent particulier sur le secteur de l'agriculture. Pendant cette période, un ensemble de lignes directrices pour une approche des droits humains à la politique économique dans l'agriculture ont été examinées et précisées par les organisations participantes, avec des discussions supplémentaires à venir. En outre, les participants ont commencé à utiliser le manuel de ressources élaborées dans le cadre du projet "Comblant la brèche entre le commerce, l'investissement, des finances et des droits de l'homme dans l'agriculture", qui fournit des informations clés et de ressources pour ceux qui s'intéressent à l'intégration de ces outils dans leurs ateliers de renforcement des capacités aux niveaux national et régional. Après une période de tests avec de ce Manuel de ressources, les participants partageront leurs expériences, les leçons apprises, dans le but de renforcer son emploi pour une utilisation ultérieure par les membres du Réseau-DESC et les organisations partenaires.

Participez!

Pour plus d'information sur ce projet pilote, vous pouvez écrire à Niko Lusiani at nlusiani@escr-net.org.

◆ Consortium sur les obligations extraterritoriales (OET)

Le Réseau-DESC a pris part au Consortium sur les obligations extraterritoriales depuis sa création, un réseau de quelque 30 ONGs, instituts universitaires et les particuliers de différentes régions du monde qui préparent un “document de principes” sur les obligations extraterritoriales des États en matière de droits économiques, sociaux et culturels. Le travail du Consortium est basé sur des cas provenant d’un large éventail de domaines relatifs aux obligations extraterritoriales. Chaque cas est développé par des équipes mixtes d’ONG et des experts universitaires. À partir des leçons apprises dans chaque cas, avec l’expérience des mouvements et des ONG, le consortium développera les principes pertinents conceptuels et juridique sur l’ETO dans un document international. La [2ème conférence de Consortium](#) a eu lieu à Heidelberg, en Allemagne en Septembre 2008, et le troisième s’est produit à [Lancaster, en Angleterre](#) en Septembre 2009. Niko Lusiani, responsable du programme au sein du Réseau-DESC, y a présenté les obligations extraterritoriales des États de protéger contre les entreprises liées à des violations des droits de l’homme, et le Réseau-DESC a décidé d’aider la campagne à venir et les efforts de mobilisation afin de sensibilisation sur ce sujet.

Participez!

Pour plus d’information, et pour participer au Consortium ETO, vous pouvez écrire à Niko Lusiani à l’adresse suivante nlusiani@escr-net.org.

MOUVEMENTS SOCIAUX ET ORGANISATIONS DE BASE

◆ Troisième visite solidaire et atelier d’apprentissage mutuel des droits de l’homme

Le Réseau-DESC est très heureux d’annoncer que le groupe de travail sur les mouvements sociaux et la participation populaire a reçu une subvention de l’American Jewish World Service pour organiser une troisième visite de solidarité et un atelier d’apprentissage mutuel. Au cours de la Réunion de Nairobi, les membres du groupe ont identifié le droit à la terre, du territoire et des ressources naturelles comme l’un de leurs domaines de préoccupation prioritaires et la nécessité de trouver d’autres espaces de partage et d’apprentissage mutuel comme un objectif central à poursuivre. Bien que le programme doit être défini par les partenaires participants, nous prévoyons qu’il se concentrera sur le droit à la terre et sera l’occasion pour les groupes de continuer à apprendre les uns des autres sur cette question ainsi que faire progresser les discussions menées sur stratégies de solidarité et d’entraide. Nous sommes également très heureux d’annoncer que certains de nos partenaires brésiliens - MST et Terra de Direitos - ont exprimé leur volonté d’accueillir cet événement. Ces deux groupes ont un palmarès impressionnant dans la tâche d’assurer le droit à la terre pour les petits agriculteurs au Brésil.

◆ Projet de documentaire audiovisuel

Tel que mentionné dans notre bulletin antérieur, le Secrétariat du Réseau-DESC, en collaboration avec nos partenaires à Media Mobilizing Project (une organisation américaine sur les médias) nous avançons dans notre projet de documentation sur les mouvements sociaux. Les principaux objectifs du projet sont (i) de créer un outil documentaire pour l’apprentissage mutuel des défis communs auxquels font face les mouvements sociaux (notamment la relation entre les luttes locales et l’évolution du contexte international), des stratégies efficaces pour les droits de l’homme (et les leçons qui en découlent), et les exemples réussis ou les règles à suivre pour des collaborations fructueuses; (ii) représenter visuellement l’émergence du réseau des mouvements sociaux et des organisations de base utilisant les droits de l’homme, notamment les DESC, pour aider à organiser de nouvelles activités. Ce documentaire est basé sur les expériences recueillies lors de la réunion des membres du groupe de travail sur les mouvements sociaux et les organisations de base au Kenya. Il sera diffusé prochainement. Pour obtenir plus d’informations, vous pouvez écrire à selias@escr-net.org.

ANALYSES BUDGÉTAIRE ET DESC

◆ Programme de formation latino-américain sur le budget et les droits économiques et sociaux: 17-26 Août 2009 / Buenos Aires, Argentine

Le Réseau-DESC, Fundar -Centro de Análisis e investigación, International Budget Partnership (IBP), et le Programme international de bourse pour les droits de l’homme, se sont associés pour avancer dans le domaine de l’analyse budgétaire et des droits de l’homme pour ren-

forcer la capacité des organisations à utiliser cet outil dans leur travail pour les droits de l'homme. Le renforcement des capacités est apparu comme une priorité au cours de la réunion internationale de stratégie au Kenya. En août 2009, le premier programme de formation latino-américain sur le budget et les droits économiques et sociaux a eu lieu à Buenos Aires. Il s'agit de la première session de formation en espagnol, co-organisée par le Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS) et l'Asociación Civil por la Igualdad y la Justicia (ACIJ). Le programme de formation latino-américain sur le budget et les droits économiques et sociaux avait pour objectif de promouvoir l'outil de l'analyse budgétaire pour le contrôle, l'analyse et la mise en œuvre des droits économiques et sociaux. Les participants ont pu acquérir la connaissance de base pour examiner, et analyser les finances publiques, notamment depuis la perspective des droits économiques et sociaux. Ils ont également pu explorer comment la combinaison de ces connaissances pouvait leur servir dans leur travail quotidien. Les organisateurs prévoient également des activités de suivi de ces sessions de formation. Cette session à Buenos Aires s'inscrit dans le cadre d'une série de sessions de formation régionale et globale mise en place par le consortium depuis plusieurs années.

Participez!

Pour partager vos informations ou stratégies avec d'autres défenseurs de la DESC, vous pouvez vous inscrire au groupe de discussion [Groupe de discussion sur l'analyse budgétaire et DESC \(en anglais\)](#).

APPELS D' ACTIONS URGENTES

◆ Action urgente pour la libération d'un défenseur des droits de l'homme en République démocratique du Congo

A la demande de certains membres du Réseau-DESC, nous avons rédigé une lettre d'action d'urgence adressée au Président de la République démocratique du Congo, où nous demandons la libération immédiate et inconditionnelle de M. Golden Misabiko, président de la section du Katanga de l'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme - ASADHO/Katanga, organisation non gouvernementale respectée en République démocratique du Congo (RDC) et membre du Réseau DESC. Nous avons des raisons de croire que l'interrogatoire, l'arrestation et la détention arbitraire de M. Misabiko est directement liée aux activités légitimes de son organisation visant à prôner la transparence dans le secteur minier et à défendre les droits humains, en particulier les droits des populations du Sud-Est de la DRC en matière de santé et d'environnement. La lettre demande également aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux actes d'intimidation et pour assurer l'intégrité physique et psychologique de tous les membres de l'ASADHO/Katanga et Garantir en toutes circonstances la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de presse, et assurer la pleine protection de tous les défenseurs des droits humains, ressortissants et non ressortissants de la République démocratique du Congo.

Le 19 août 2009, Mr. Golden Misabiko a été libéré sous caution, mais la persécution contre lui et son organisation continue. Pour voir la lettre, cliquez [ici](#).

Un mouvement mondial...
travailler ensemble...
pour faire avancer la justice économique et sociale...
à travers les droits de l'Homme!



THE INTERNATIONAL NETWORK FOR ECONOMIC, SOCIAL AND CULTURAL RIGHTS

Secretariat:

211 East 43rd Street, Suite 906 New York, NY 10017 USA

[phone] +1 212.681.1236

[fax] +1 212.681.1241

info@escr-net.org

www.escr-net.org

www.red-desc.org